



RESPONSABLE DE FILIÈRE

Tél_05 57 42 65 15

Sabrina LAFON_
sabrina.coupet@mfr.asso.fr

Référent Handicap_ Céline STEINDORF
celine.steindorf@mfr.asso.fr

Référent Mobilité_ Catherine MARAN
catherine.maran@mfr.asso.fr

Référent Apprentissage_ Géraldine RETE
geraldine.rete@mfr.asso.fr



DIRIGEANT DE L'INTERVENTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES en alternance/en apprentissage

Taux de réussite à l'examen DISAP 2022 : 63%*
Taux de réussite à l'examen DISAP par voie de l'apprentissage 2022 : 100%
*résultat susceptible d'évoluer en mars 2023 après session de rattrapage

LE MÉTIER Le directeur de l'Intervention Sociale et Accompagnement des Personnes / Services aux personnes (D.I.S.A.P) vise les fonctions de direction des établissements et services de l'action sociale tels que des directeurs opérationnels, responsables d'agence de services à la personne au regard du décret de qualification des dirigeant.es, des directeurs et entrepreneurs de projet à caractère social au bénéfice d'une population délimitée dans un environnement complexe et en mutation.



se former
en alternance à SUP'MFR
du Blayais CAMPUS
de la Formation

[mise à jour_ mars 2023]

www.mfrblaye.fr # mfr.blaye@mfr.asso.fr

MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle,
33390 SAINT-MARTIN LACAUSSEADE
Tél : 05 57 42 65 15



ACCÈS

- _ A10/RN 137
- _ Bac Blaye-Lamarque*
- _ Bus TransGironde 201
- _ Parking



MFR - CFA DU BLAYAIS
SUP'MFR du Blayais - CAMPUS de la Formation



Prestations adaptées et
accessibles aux personnes
en situation de handicap



MFR - CFA DU BLAYAIS
SUP'MFR du Blayais - CAMPUS de la Formation

ORGANISATION

Pré-requis /Public

- _ Pas de pré-requis de diplôme*
- _ Etre dans une démarche de perfectionnement
- _ Avoir une appétence pour les secteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), du Sanitaire et Social, du Médico-Social...
- _ Reconversion professionnelle
- _ Demandeur d'emploi
- _ Salarié

*admission sous réserve de validation de la sélection d'entrée

Recrutement/Admission

- _ Rendez-vous physique, téléphonique ou visio au préalable avec l'équipe pédagogique
- _ Dossier écrit d'admission : présentation d'un dossier d'Action Sociale (en lien avec le métier de directeur) et d'un Projet Professionnel (parcours de vie en lien avec le projet de formation)
- _ Epreuve orale d'admission
- _ Membres du jury d'admission : responsable de la formation DISAP et un directeur (ESS, Sanitaire et Social, Médico-Social).

Le + Le contrat d'apprentissage peut être signé à n'importe quel moment de l'année de formation. Un accompagnement à la recherche et à la signature du contrat pour les apprenants le souhaitant.

Délai de réponse admissibilité

- _ Sous 48H après l'oral d'admission

Durée

- _ Formation en alternance : 12 mois
- _ Rythme prévisionnel : 1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise
- _ Formation théorique : 578 heures
- _ Alternance entreprise : minimum 175 heures

Financement

- _ Contrat Apprentissage et Contrat de Professionnalisation : 9000 euros/an (prise en charge par l'OPCO : 7 704 euros)
- _ Financement individuel : 8 euros de l'heure (remise associative déduite)
- _ CPF, CPF de transition, VAE, PRO A, Plan de Développement des Compétences, Cellule de reclassement : sur devis (contacter le secrétariat de la formation professionnelle)
- _ Frais d'inscription : 160 euros (hors apprentis)

Hébergement/restauration

- _ Nuitée : 19,5 euros
- _ Repas : 7 euros par repas

Planning/Début de formation

- _ Octobre 2023



PROGRAMME

BLOC 1 Conception et développement d'une prestation de service de qualité au bénéfice des usagers/clients (112 h)

- M1 : Assurer une veille concurrentielle et stratégique
- M2 : Concevoir des projets/des offres de service innovantes et adaptées
- M3 : Piloter, suivre et évaluer des projets/des offres de service
- M4 : Concevoir une stratégie marketing et communication
- M5 : Piloter des actions marketing et communication digitale
- M6 : Garantir la qualité du service rendu

BLOC 2 Définition et conduite stratégique de projet d'établissement/entreprise/ service (112 h)

- M7 : Adapter sa vision stratégique au contexte politique et juridique du secteur
- M8 : Construire et déployer le schéma directeur de la stratégie
- M9 : Déployer et affirmer sa stratégie et ses projets
- M10 : Se préparer aux audits et évaluations externes
- M11 : Développer une stratégie d'amélioration continue

BLOC 3 Management et gestion des ressources (112 h)

- M12 : Être manager
- M13 : Animer une équipe
- M14 : Piloter l'activité
- M15 : Respecter le cadre réglementaire et juridique
- M16 : Piloter la gestion administrative des personnels
- M17 : Conduire la GPEC
- M18 : Faire vivre le dialogue social dans son entreprise

BLOC 4 Gestion économique, financière, administrative et logistique (112 h)

- M19 : Assurer la gestion administrative et budgétaire
- M20 : Assurer la gestion logistique et immobilière
- M21 : Analyser la situation de l'entreprise
- M22 : Piloter la stratégie économique et financière
- M23 : Investir et développer

MODULE TRANSVERSAL (70 h)

Ressources FOAD : autopoositionnement, renforcement des compétences sur les réseaux sociaux (Linkedin), gestion de projet...
Se positionner : temps collectifs et entretiens de positionnement avec le formateur coordinateur
Capitaliser ses connaissances et ses compétences : autoévaluation, préparations, accompagnement...

La formation offre un juste équilibre entre les techniques de gestion, d'expertise des populations, la connaissance des politiques publiques et le management des ressources humaines, dans un pilotage stratégique au service de l'utilisateur. Des blocs de compétences capitalisables et acquis à vie. Tout au long de la formation et jusqu'aux épreuves finales, le stagiaire bénéficie d'un suivi individualisé (livret parcours de formation), d'un tuteur accompagnant à la rédaction du mémoire jusqu'à la soutenance.

STRUCTURES PROFESSIONNELLES

[FORMATION PRATIQUE]

- _ Le secteur des personnes âgées : EHPAD, EHPA, résidences de services, résidences seniors...
- _ Le secteur des personnes handicapées : ESAT, foyer occupationnel, foyer d'hébergement, IME, IMA ...
- _ Le secteur insertion : association intermédiaire, centre d'hébergement et de réadaptation sociale...
- _ Le secteur petite enfance : crèche, halte-garderie, multi-accueil...
- _ Le secteur du domicile : SSIAD, SAMSAH, SAVS, SPASA, SAP...
- _ Le secteur de l'économie sociale et populaire : MFR, associations à caractère familial...

POURSUITES D'ÉTUDES [ÉVOLUTION DE CARRIÈRE]

Le DISAP constitue un réel tremplin puisqu'il permet d'accéder à un poste de direction dans de nombreux secteurs d'activités :

grand âge, handicap, insertion, petite enfance, aide à domicile, économie sociale et solidaire...

Exemples code ROME, fiche métier : M1601

- _ K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
- _ K1201 - Action sociale

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- >> >> GARANTIR DE LA QUALITÉ DU SERVICE à l'utilisateur/client et mobilise les compétences techniques nécessaires à l'exercice de sa fonction
- >> PILOTER UN DISPOSITIF au bénéfice d'une population visée, dans un environnement réglementé
- >> INSCRIRE SA STRUCTURE dans l'offre globale du territoire grâce à une lecture stratégique de son environnement
- >> ELABORER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE pour la mise en œuvre de son projet d'entreprise
- >> MOBILISER ET COORDONNER les moyens humains, financiers, matériels et logistiques
- >> CONSTRUIRE ET METTRE en œuvre la politique de communication

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le dirigeant d'Intervention Sociale peut travailler dans le secteur associatif ou privé, les organismes de protection sociale, la fonction publique territoriale ou hospitalière : maison d'enfants à caractère social, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centre d'accueil d'urgence, établissement et service d'aide par le travail, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée, institut médico-éducatif...